

N°
47-48

Supplément à
La lettre d'information
du

5 FF.

Comité Stop-Nogent-sur-Seine

avril-mai-juin 1990

ISSN 0996-5572

BULLETIN DU RESEAU POUR UN AVENIR SANS NUCLEAIRE N° 21

Actions, initiatives

Malville

Les Européens contre Superphénix

La campagne contre Superphénix en Italie a été lancée par une conférence de presse le 2 février. Le comité italien comprend 18 organisations écologistes, pacifistes, syndicales et partis politiques. Son objectif est le retrait des investissements italiens dans Superphénix, conformément au referendum. Il s'oppose aussi à l'achat d'électricité d'origine nucléaire à l'étranger et à la participation de l'industrie italienne au projet Superphénix. Le départ de l'échangeur de chaleur destiné à Superphénix (construit à Milan) avait été bloqué par les ouvriers, et sera l'objet d'une nouvelle mobilisation à la prochaine tentative de livraison.

Une réunion du Comité Européen contre la Surgénération et le Retraitement s'est tenue le 17 mars pour discuter d'une action à Bruxelles,

de demander une session extraordinaire du Parlement de Strasbourg sur les dangers d'un "Tchernobyl" en Europe

Vous pouvez nous commander photocopie du compte rendu des réunions au Réseau pour un Avenir sans Nucléaire, 19 rue Titon, 75011 PARIS, contre 8,30 F en timbres.

C.E.C.S.R., c/o Contratom, C.P. 107, 1227 Carouge, Suisse.

Matériel de propagande disponible au C.E.S.R. :

- "toute fatalité exclue" (no act of god), film canadien
- débat télévisé (télévision suisse romande) sur Superphénix
- photographies sur Tchernobyl, du journaliste russe Vladimir Kolinko
- carte d'évacuation de la région de Malville, dessinée par analogie avec les évacuations effectuées autour de la centrale de Tchernobyl (R. Avrillier et A. Cudet)).

Quatre personnes de Contratom et deux du Comité Malville de Lyon ont participé à des journées organisées par les Verts les 7 et 8 juin. Ils ont occupé le siège du CEA avec une douzaine de députés. Les discussions ont débouché sur un projet de réseau anti-nucléaire international, les verts européens s'engageant à fournir un soutien important pour son secrétariat.

Faire-part

Le Comité Malville d'Annecy existe depuis un an. C'est un collectif qui regroupe des mouvements politiques (Les Verts), des associations (MAN, Pax Christi, ATD quart monde) et des personnalités individuelles. Ses objectifs sont doubles :

- arrêt du surgénérateur de Malville et pas de nouvelle centrale nucléaire,
- moyens et recherches pour les économies d'énergie, les énergies renouvelables... vers un avenir sans nucléaire.

La lettre d'information du Comité Stop-Nogent/s Dir de public. : Claude Boyer, Imprim. et photocomp. par nos soins.

Abonnement : 1an/12 n° = 50FF. (gratuit pour les chômeurs et étudiants adhérents du comité) CPPAP n° AS 71349

Courrier : Comité Stop-Nogent/s chez Nature et Progrès, 14 rue des Goncourt, 75011 Paris

Tel : 48 76 32 37, demander Claude ou Gilles Adhésion / 50 F. / an minimum

Réunions : les 1er et 3ème jeudis de chaque mois à 19 heures à l'A.E.P.P. 46 rue de Vaugirard 75006 Paris M° Luxembourg

Publication

"Le dossier Creys-Malville", aux Editions Slatkine. Dossier rédigé avec la participation de Contratom. Il coûte 29 Francs Suisses, outre les frais de port.

Pour les associations : rabais de 5% jusqu'à 10 exemplaires, de 10% jusqu'à 50 exemplaires.

Editions Slatkine, C.P. 765, 1211 GENEVE 3.

Souscription publique pour une analyse de la radioactivité autour de Creys-Malville

Elle est lancée par le Comité Malville de Lyon. Le coût total des analyses demandées à la CRII-Rad est de 50.000 F. Les résultats seront communiqués à tous les souscripteurs. Des mesures complémentaires pour lesquelles la CRII-Rad n'est pas équipée sont aussi prévues (tritium dans l'eau, strontium et plutonium dans les sédiments).

Les chèques sont à adresser à l'ordre du Comité Malville, CCP 548 64 H Lyon. Vous pouvez également leur commander le 4 pages spécial souscription : 15 F les 10 exemplaires, 50 F les 50.

Comité Malville de Lyon, 4 rue Bodin, 69001 Lyon.

Actions juridiques

Le recours déposé au Tribunal Administratif de Grenoble par la FRAPNA, le WWF et des Villes Suisses a été jugé recevable. C'est déjà une nouveauté par rapport aux jurisprudences précédentes.

Istres

L'association contre le stockage de matières radioactives nous a envoyé un dossier sur sa lutte, victorieuse pour l'instant rappelons-le. Au sommaire :

- . de nombreuses coupures de presse,
- . leur requête introductive d'instance
- . le bilan moral de l'Assemblée Générale,
- . un tract après la victoire devant le Tribunal.

Vous pouvez nous en commander photocopie au Réseau pour un Avenir sans Nucléaire, 19 rue Titon, 75011 PARIS, contre 28,50 F.

C.S.M.R., 31 les Narcisses, 13800 ISTRES

Bourgogne

Les Verts Bourgogne ont lancé une campagne conjointe contre les déchets en Bresse, le Centre d'Outillage Contaminé de Framatome à Chalon et Superphénix, toutes installations nucléaires situées à proximité.

Vous pouvez leur commander leur tract et leur dossier (20 F) (frais de port non inclus).

Les Verts Bourgogne, Velard, 71370, OUROUX S/ SAONE

Les Verts Macon Ecologie, 2 rue Perrier, 71000 MACON

Golfech

. Depuis le 24 avril, début de la divergence, trois incidents reconnus ont eu lieu. Le 2 juin, le réacteur était arrêté depuis le 18 mai. Le 16 mai, les habitants de la région signalaient des émanations de fumées noires provenant du bâtiment réacteur. Stop-Golfech a demandé à M. Pinson, le Directeur adjoint de la centrale, quel était ce phénomène. Sa réponse fut que c'étaient des événements normaux relatifs à la période d'essais en cours. Le 18 mai, E.D.F. a reconnu l'incendie d'une borne du transformateur général. Lors de l'incident du 27 au 29 avril avec déclenchement de la balise mesurant la radioactivité, le concours de la CRII-Rad nationale a été refusé par le laboratoire vétérinaire de Montauban qui n'a pas jugé utile non plus de communiquer les résultats, prétendant que c'était la balise qui était défaillante.

. 6 cyclistes ont rallié Golfech à St Girons, où Fauroux, Ministre de l'Industrie, est maire, à l'invitation de l'association culturelle le "Millepattes". Une trentaine de télégrammes réclamant l'arrêt de la centrale lui ont été remis, et un aller simple en avion pour Tchernobyl lui a été proposé.

. Le rapport de l'INESTENE sur l'inutilité économique de Golfech est terminé. Une réunion publique a été suivie à Agen par 150 personnes, et la conférence de presse a été bien reprise par les medias locaux.

. Une pétition des élus pour réclamer le gel de Golfech circule.

Vivre sans le Danger Nucléaire de Golfech, B.P. 343, 47008 AGEN CEDEX..

Le barrage hydroélectrique de Malause, avant le confluent entre le Tam et la Garonne, en amont de la centrale, a été saboté. Les conséquences de cette action, qui a suscité des réactions diverses, ne sont pas très claires. Voici le texte de revendication :

"EDF ne manque pas d'air mais manquera peut-être d'eau. Golfech inaugurée pour l'anniversaire de Tchernobyl avec l'aval des gouvernants. Tous savent qu'il y aura des "incidents", tous espèrent éviter l'accident. Peu importe que les populations périssent, pourvu que le nucléaire, que le profit se fasse. C'est le cynisme des puissants. Alors mourez tranquilles paysans, l'eau qui s'échappe du barrage n'est pas pour vous, elle sera pour le cœur du réacteur quand vos récoltes crèveront. Et EDF qui arrose le conseil régional! Et il faudrait que nous supportions tout cela et que nous supportions aussi ceux qui nous demandent de supporter tout le reste... Alors courage, soyons méchants. Mieux vaut un pet dans l'eau que du césium dans les pruneaux.

La joyeuse Gaule d'Espalais."

Rappelons que Golfech pose un problème d'eau important, fortement aggravé en cette période de sécheresse dans le Sud Ouest.

Nogent

. Le Comité Stop-Nogent et Provins-Ecologie ont organisé en commun une marche de Paris à Nogent-sur-Seine (115 km) le week-end de l'ascension pour demander l'arrêt de la centrale. Si peu de gens se sont rassemblés au départ de Paris, les marcheurs ont été accueillis avec beaucoup de sympathie tout le long du trajet, alors même qu'ils provoquaient passablement d'embouteillages... La projection du "tocsin de Tchernobyl" et le débat qui s'en est suivi à Provins ont réuni 160 personnes très attentives et intéressées. La marche s'est terminée par une fête à Nogent-sur-Seine, fête à laquelle beaucoup de Nogentais sont passés (mais discrètement...).

. Après plusieurs interpellations de l'élue Vert, la Mairie de Paris a créé une "délégation à l'information" à propos de la centrale. C'est la première fois qu'elle reconnaît administrativement que Paris est bien concerné par Nogent-sur-Seine. Cette "délégation" est présidée par Tiberi, et regroupe à part des élus RPR et des élus RPR des représentants de chaque formation politique (ayant des élus). En quatre mois, elle a réussi à se réunir une seule fois, à visiter la centrale une fois en refusant la présence de quelqu'un de Stop-Nogent, et n'a pas trouvé le temps de demander un seul document à E.D.F... En bref, on peut avoir les plus graves doutes et penser qu'il s'agirait plutôt d'une "commission enterrement".

. Stop-Nogent et Provins-Ecologie ont demandé publiquement au Conseil Municipal de Nogent-sur-Seine d'appuyer la demande d'un débat public entre nous et E.D.F. à Nogent.

Pour tout savoir sur Nogent, abonnement à "la lettre d'information du Comité Stop-Nogent-sur-Seine", c/o Nature et Progrès, 14 rue des Goncourt, 75011 Paris, 50F.

Provins-Ecologie, 16 rue Louise Muneau, 77160, Provins

Fessenheim

Le C.S.F.R. a décidé de la diffusion massive des deux côtés du Rhin d'un tract bilingue en commun avec le Badisch-Elsässische Büregerinitiativen.

Vous pouvez leur en commander au Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, c/o Monique Blum, 66 rue du Ballon, Uffholtz, 68700 Cernay.

Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest

L'A.C.R.O. (Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest) lance une campagne de réadhésion.

Adhésion : 100 F.

Abonnement à l'ACROnique : 80 F.

Près de Paluel, contamination du milieu marin par l'argent 110m

L'étude radioécologique de référence réalisée par le CEA ne mentionne pas l'existence de ce radioélément dans les organismes marins sur le secteur côtier étudié, alors que l'ACRO le détecte couramment dans des prélèvements effectués plus récemment.

D'après E.D.F., les réacteurs de type 1300 MW rejettent de l'Argent 110m. Le dossier d'étude d'impact indique qu'il représente 10% des radionucléides rejetés sous forme liquide hors tritium. Or les mollusques concentrent 50.000 fois l'Ag110m. Le Bulletin de Sécurité Nucléaire mentionne pour Paluel l'existence de problèmes sur les grappes de contrôle des réacteurs (alliage à base d'argent).

Rappelons que l'Ag110m a une période de 253 jours et qu'une fois ingéré par l'homme il se fixe dans l'estomac ou l'intestin.

Extrait d'un communiqué de l'ACRO d'octobre 89

Etude radioécologique autour du site de Penly

Le bilan effectué par l'ACRO porte sur l'analyse d'une trentaine de prélèvements.

Globalement, il a été l'occasion de constater la présence dans l'environnement de contaminations radioactives d'origine artificielle dues aux effets d'anciens tirs nucléaires aériens (Cesium 137) et de l'industrie nucléaire (Cesium 137, 134, Cobalt 60, Rhodium 106...).

Par ailleurs, il a permis de mettre en évidence une pollution radioactive provenant très certainement de la centrale de Paluel et marquant l'environnement dans l'agglomération dieppoise ainsi que sur la commune de Penly.

D'origine accidentelle ou due au fonctionnement "normal" de la centrale de Paluel, cette contamination montre une influence de ses rejets radioactifs gazeux à 30 ou même 40 km de leurs points d'émission.

Extrait d'un communiqué de l'ACRO de février 1990

A.C.R.O., 18 rue Savorgnan de Brazza, Caen.

Antenne ACRO Seine-Maritime, 11 rue des Capucins, 76000 Rouen.

Utilisation abusive de la radioactivité

Une association lutte contre l'implantation par la société Schlumberger dans la ville de Rungis d'une installation de contrôle de grands emballages à l'aide d'un irradiateur au Cobalt 60 (procédé SYCOSCAN). Elle a obtenu l'annulation de l'enquête publique. Une nouvelle enquête a eu lieu au mois de mai dernier.

A.R.D.E.N., 1 place du Général de Gaulle, B.P. 118, 94151 Rungis Cedex.

Salon international du nucléaire

Il va se dérouler pour la première fois à Lyon du 24 au 28 septembre prochain. Tout ce que la planète compte comme industriels, laboratoires, fabricants ou exploitants d'installations nucléaires sera à EUREXPO. Deux fois chassés de Suisse, de Lausanne puis Genève par la mobilisation des antinucléaires, les professionnels de l'atome ont choisi Lyon pour étaler technologies et recherches, échanger leurs idées et préoccupations, et finalement vendre...

Laisserons-nous faire de Lyon et de la région Rhône-Alpes la vitrine et le refuge des tenants d'un renouveau de l'atome sur la planète sans réagir ?

Nous souhaitons une mobilisation en septembre à Lyon au moment de la tenue de cette foire. Nous appelons toutes les associations et autres organisations à élaborer une campagne et décider d'initiatives :

- pour contester la tenue de ce salon, dénoncer l'impasse du nucléaire et promouvoir des politiques énergétiques alternatives,

- pour exiger l'arrêt des projets cités plus haut, la tenue de débats, la prise de décision démocratique avec consultation des populations sur l'avenir de l'électronucléaire en France.

Une première réunion le 23 juin a rassemblé une vingtaine de participants représentant le Comité Malville lyonnais et celui d'Annecy, le WWF et le Comité contre Superphenix de Milan, les Amis de la Terre de Turin, le MAN, le CADENA de Bourg-en-Bresse, Stop-Golfech, la Fédération Anarchiste, les Verts Rhône-Alpes et Bourgogne. Contratom était excusé. L'initiative devrait avoir une ampleur internationale. Il a été prévu de salarier quelqu'un à mi-temps dans le mois qui précède la conférence afin d'assurer correctement la coordination des différents aspects de l'initiative. Ceux-ci seront nécessairement gérés par des groupes distincts : conférence anti-nucléaire lyonnaise, promotion des énergies renouvelables (La Tour du Pin et Belley), manifestations publiques-cellule "action". Une réunion doit avoir lieu le 21 juillet pour se mettre d'accord plus précisément. L'initiative devrait s'appeler "tourmons la page".

Comité Malville, Maison de l'écologie, 4 rue Bodin, 69001 LYON, ☎ 78 27 29 82

Thierry Girardot : ☎ 78 67 29 98 - Fax : 78 50 17 81.

Marc Jedliczka : ☎ 74 89 07 26 - Fax : 74 05 06 92

Stop-Golfech appuie cette initiative. Ils font plusieurs propositions : une manifestation avec des bidons symbolisant les déchets (ça prend de la place et ça fait du bruit), des actions diverses...

Pour l'instant, est retenue une conférence à Lyon avec un cinéaste russe qui a fait une tournée en Europe avec des films inédits sur Tchernobyl le 22 septembre. Les 22 et 23 septembre, se tiendra un Salon des Alternatives à côté de Lyon.

La prochaine réunion de préparation aura lieu le 21 juillet à 14h à la Maison de l'Écologie, 4 rue Bodin.

Action contre Pellerin

Le G.S.I.E.N., la CRII-Rad, Savoir et Bulle bleue ont écrit une lettre ouverte à Claude Evin, Ministre de la Santé, et donc supérieur de Pellerin, à propos de ses déclarations en U.R.S.S. A propos des populations à évacuer, il a en effet indiqué que la limite de 35 rems sur une vie était conservatrice, et que si ça ne tenait qu'à lui, il donnerait une limite deux à trois fois supérieure. Or, cette limite est celle de la législation française (la CIPR préconise 7 rems). Fonctionnaire, Pellerin a recommandé publiquement une limite supérieure aux normes légales. La lettre demande donc si c'est sur l'ordre du Ministre, ou si non quelles dispositions il compte prendre pour faire respecter la réglementation.

Une conférence de presse a été faite le 5 mars. Son dossier comprend la lettre ouverte et la traduction de l'article incriminé, un point du G.S.I.E.N. sur la situation de l'énergie nucléaire en France en 1990, un point sur les recommandations de la C.I.P.R., ce qu'est la dose engagée pour la vie, des déclarations de Pellerin, et des commentaires sur Golfech.

Vous pouvez le commander à Roger et Bella Belbeoch, 5 bvd Henri IV, 75004 Paris, contre 15 F en timbres.

Déchets

Le numéro 1 de GRANIT information est paru en mars. Il rappelle que malgré le gel, l'idée d'enfouissement en grande profondeur n'est pas abandonnée. Il rappelle aussi que l'urgence est d'arrêter la production de déchets nucléaires... Il fait l'historique des 4 luttes (Segré, Ain, Montcornet, Gâtine).

GRANIT - L'Ardivelle, 79200 Châtillon s/ Thouet. Abonnement : 30 F.

Débats : contre-expertises

Nous pensons intéressant dans le cadre de ce débat entamé dans le dernier bulletin de reproduire la lettre ouverte des associations publiée par Ionix après la contre-expertise de Fessenheim :

Lettre ouverte aux membres experts et consultants associés de la "mission d'expertise indépendante" sur le réacteur n° 1 de la centrale de Fessenheim.

Le Conseil Général du Haut Rhin vous a confié une mission d'expertise indépendante de la tranche n°1 de Fessenheim. Vous en avez remis le rapport, accompagné de 5 annexes, le 18 septembre 1989.

Sur l'ensemble du rapport et des annexes, seule la dernière phrase a retenu l'attention des responsables politiques ou techniques : "... les limites de cette étude ont conduit la mission d'expertise à faire des recommandations pour améliorer la sûreté sans pour autant lui permettre de donner un blanc seing. Dans ces circonstances la mission d'expertise estime ne pas devoir recommander le report de la remise en route du réacteur n°1 de Fessenheim."

Cette phrase a été immédiatement transformée en : "Ni feu vert, ni feu rouge", puis très vite en : "pas de feu rouge, DONC feu vert" !

Certes vous n'êtes pas responsables de l'utilisation, de la déformation de vos propos ; mais vous ne pouviez ignorer qu'elles risquaient de se produire, et en ce sens votre responsabilité est engagée sur les trois points suivants :

1. Confusion des rôles.

Vous affirmez que vous ne voulez pas vous substituer aux autorités politiques qui seules peuvent décider de poursuivre l'exploitation du réacteur dans les conditions de sécurité que vous avez décrites ; pourtant dans la conclusion vous vous placez dans ce rôle puisqu'en n'optant ni pour le blanc seing ni pour le refus de remise en route, vous signifiez que vous auriez pu opter pour l'un ou pour l'autre. Doit-on comprendre que vous assumez la responsabilité d'un éventuel accident puisque vous ne vous êtes pas opposés au redémarrage du réacteur ?

Cette confusion des rôles a permis l'exploitation de votre conclusion dans un sens qui nie la valeur et les nuances de vos remarques.

2. Contradiction des affirmations.

Vous affirmez que, faute de temps, faute de collaboration active d'EDF, vous n'avez pu étudier tous les documents nécessaires. Pourtant vous n'hésitez pas à tirer une conclusion considérée bien sûr comme favorable puisque non-défavorable. Pourquoi vous prononcer alors que vous dites ne pas en avoir eu tous les moyens ?

3. Crédibilité de la mission.

Nous regrettons que les points sur lesquels vous n'étiez pas d'accord entre vous aient été rejetés en annexe au lieu d'être placés dans le rapport lui même, dans un chapitre "questions débattues sans que l'avis des experts soit unanime" par exemple.

Ce report a amené la non-prise en considération du contenu de ces annexes par les autorités, voire le discrédit jeté sur certains d'entre vous.

Nous vous demandons d'intervenir auprès du Conseil Général du Haut Rhin, d'E.D.F. et des medias, pour que soit prise en compte la totalité de votre rapport et non seulement quelques phrases, pour faire connaître la suite donnée à vos propositions. Il en va de la crédibilité de votre mission, mais aussi de celle des prochaines "missions d'expertises indépendantes".

Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin
Groupement Alsacien pour l'Information Nucléaire
Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

Une réaction de Jean Pignero

La réflexion de Roger Belbeoch : "Contre-experts contre experts" est, à mon avis, excellente.

Je vous présente cependant deux observations :

- Au dernier alinéa : "Cela vaut généralement quelques compromis." : compromis acceptés par le clan des experts ou supportés par les contre-experts ?

- Dernier alinéa : "La "déontologie" scientifique servira d'alibi." Roger Belbeoch pourrait-il développer cette idée : elle mérite ce développement, d'abord parce que la définition de ce nom est inconnue de beaucoup de francophones, ensuite parce qu'une déontologie scientifique serait justifiée (elle aurait dû être instituée au début de notre siècle).

Mais, attention au mauvais exemple de la déontologie médicale qui, en France au moins, a été concoctée par les seuls médecins, pour leur avantage. Elle a été légalisée par la publication d'un code de déontologie médicale, ce qui, théoriquement, est un bien car les règles de n'importe quelle déontologie ne sont valables que si elles sont fixées, légalisées, codifiées : lois et code permettant de poursuivre leurs contrevenants. Mais, dans le cas des médecins français, entre les plaignants et la Justice, a été interposé "l'Ordre des médecins", utilisé comme une justice de caste filtrant toutes les sales affaires atteignant des médecins.

Donc, la "déontologie scientifique" avancée par Roger Belbeoch existe-t-elle ? Référence de son texte ?

Si elle n'existe pas, ou pas encore, des projets ont-ils été publiés ? Références de ces publications ?

Ces projets ont-ils été ou seront-ils discutés par des scientifiques et des non-scientifiques (par exemple des associations d'écolos) ?

Un projet de code de déontologie scientifique a-t-il été rédigé ? Si oui, par qui ? Références ?

A-t-il été décidé qu'en tout état de cause, aucun "Ordre des Scientifiques" ne pourrait être institué, tous les manquements au code de déontologie scientifique ou aux lois de déontologie scientifique devant relever de la justice pénale ordinaire ?

A propos de la "mission d'expertise indépendante" au sujet de la sûreté du réacteur Fesenheim I : réflexion sur les demandes faites par les détenteurs d'un certain pouvoir public aux connaisseurs d'un certain savoir.

Le libellé de ce titre est volontairement général pour englober les divers détenteurs d'un pouvoir public, hommes politiques, magistrats, etc... ; les divers connaisseurs, scientifiques de la matière ou autres, techniciens, médecins, etc... ; en diverses positions d'experts, de contre-experts, dits indépendants ou pas, etc...

1 - Comme point de départ, j'ai besoin de rappeler, et m'en excuse, ce que j'espère n'être qu'une évidence : un savoir ne peut jamais mener, en restant à l'intérieur de ses propres limites, à aucune décision. Il est impossible de déduire du savoir, si complet soit-il supposé, de l'équation de freinage de telle voiture dans telles conditions de route la décision de s'en servir ou pas ce jour-là, ni même une sous-décision telle que celle de rester au-dessous de telle vitesse. Le conducteur prendra sa décision éclairé, souhaitons-le, par ce savoir, au moins empirique, mais toujours en y ajoutant de l'extra-savoir tel que sa personnalité de base, laquelle inclut son échelle de valeurs éthiques, etc... Base qui peut en outre varier d'un jour à l'autre car l'importance du but à atteindre rapidement peut lui faire estimer acceptable un niveau de risque qu'il se refusera de prendre le lendemain, etc... C'est là un cas simple parce qu'appartenant à la vie privée.

2 - Lorsqu'un détenteur d'une fraction de pouvoir public pose question(s) au connaisseur, des conséquences sont évidemment engagées pour d'autres individus que ce dernier. Le cas optimum - au moins à mon avis - est alors celui où le connaisseur sait rester bien conscient que son savoir, fût-il complet, et muni, en outre, par le pouvoir des conditions les plus favorables pour s'exercer (accès aux données, délai, rémunération, etc...) ne lui permet pas plus que dans le cas 1 d'en déduire une décision, parce que cette décision est d'essence politique. C'est exactement me semble-t-il la pensée de Patrick Petitjean, consultant associé à cette mission, qu'il exprime dans ses "remarques sur le déroulement et les conclusions de la "mission d'expertise" (Gazette nucléaire, 98/99,)p. 9) : "appréciations et recommandations (de la mission d'expertise indépendante) qui sont autant d'éléments, à côté de ceux fournis par l'exploitant et par les autorités de sûreté, pour que les pouvoirs politiques fassent leurs choix. Des experts même indépendants ne peuvent (il faudrait, hélas, la suite va le montrer, écrire plus réalistement ne doivent pas) se substituer aux pouvoirs politiques ni aux autorités de sûreté. Le choix du niveau de sûreté est aussi (je dirais essentiellement) un choix politique et non pas un choix d'expert" (parenthèses et souligné par moi).

Un exemple de cette sagesse qui me surprend tant ce serait, comme on dit, "impensable" à Paris : parlant récemment avec un taxi genevois, il m'apprend que c'est un referendum qui a décidé dans sa ville à partir de quel seuil de pollution atmosphérique la circulation automobile devait s'arrêter.

Si, au contraire, le connaisseur accepte d'outrepasser son savoir en enfilant la veste, politique, que le détenteur du pouvoir lui tend obligeamment, il est inéluctable qu'il écrase, par le fait-même, prétendument au nom de son savoir, les équations personnelles d'autres individus. Or, celles-ci ont ni plus, mais ni moins, de valeur que la sienne d'un point de vue qui voudrait être démocratique.

3 - S'agissant du cas de la mission en question,

3.1. J'estime très regrettable que P. Petitjean, si clairvoyant dans l'abstrait, ait approuvé, ainsi que Raymond Sene, la conclusion des conclusions du rapport qu'est sa dernière phrase. Je considère celle-ci comme une énormité : "Dans ces circonstances, la mission d'expertise estime ne pas devoir recommander le report de la remise en route du réacteur n°1 de Fessenheim" (même Gazette Nucléaire, p. 7).

S'aventurer hors des limites, répétons-le, de son savoir, à ne pas recommander la décision de ne pas redémarrer, c'est pousser au redémarrage. Ces mots-là, a déclaré Petitjean à l'A.G. du G.S.I.E.N. (décembre 89) ont été "âprement négociés". On le conçoit, c'est tout ce que voulait le pouvoir politique, comme en témoigne immédiatement l'exploitation qui en est faite par lui : "Monsieur Bonnet, directeur de la centrale, semble bien parti pour ne tenir aucun compte des recommandations de la mission, d'après les compte-rendus de sa conférence de presse. Il ne retient que l'absence de "feu rouge" et oublie toutes les critiques". (Mise au point d'un des membres associés à la mission, dont on peut regretter que le nom ne soit pas indiqué dans la Gazette Nucléaire, même numéro, p. 10).

Quant aux bonnes remarques, abstraites, de P. Petitjean, elles ne sont pas, elles, publiées par le Conseil Général (Gazette Nucléaire, note au bas de la p. 7).

Et le sentiment d'écrasement de certaines équations personnelles s'en est suivi : "Réactions des associations : non à la remise en route" (même Gazette Nucléaire, p. 9). (On peut au passage regretter que la Gazette ait publié ces réactions en plus petits caractères que le rapport).

3.2. Que fallait-il faire ? Le même rapport, car je crédite les membres de la mission d'avoir fait tout leur possible, sauf à écrire la dernière phrase de leur conclusion. Toute prise de part dans la responsabilité de décider, ou de ne pas décider, devrait, à mon avis, être absente d'une expertise.

En outre, dans le cas de cette mission, ses membres avaient la partie belle pour refuser de se compromettre avec les décideurs puisque ceux-ci ne leur donnaient pas, et de loin, les moyens de la mener à bien. La Gazette abonde en précisions à ce sujet : cf. le rapport lui-même, et surtout les remarques de P. Petitjean : refus, semble-t-il total et maintenu, de communication de la part du SCPRI (p. 6) ; non seulement des refus de la part de l'EDF, mais négation de l'existence même de certains documents (p.8), et, à peine croyable : "Un nombre significatif de documents demandés n'ont pu être obtenus. Par exemple le rapport de sûreté spécifique à Fessenheim" (!) (p.8).

L'utilisation par la mission de connaissances au moins dérivées d'une même catégorie de réacteurs a-t-elle été possible ? Non, puisque parmi les documents refusés figure "l'évaluation des différences entre Fessenheim et le réacteur de référence, Chinon B4" (p.8).

Dans ces conditions, on comprend bien que P. Petitjean ait écrit dans ses remarques : "Une expertise indépendante plus complète d'un réacteur, qui serait une nécessité, demande plus de temps et moyens que n'en a eus cette mission" (p.8). Mais ce qu'on ne comprend pas c'est comment, sur la base d'un savoir aussi handicapé, il a pu concéder que "Dans ces circonstances (!) il estime ne pas devoir recommander le report de la remise en route".

Il est à relever que le contre-exemple de Michèle Rivasi, elle aussi membre de la mission mais qui, dès la conférence de presse présentant le rapport, le 18.09.89, diffuse un texte : "La CRII-Rad s'oppose au redémarrage du réacteur de Fessenheim" ce contre-exemple n'a regrettablement pas été mentionné dans cette Gazette.

4 - Il faudrait qu'un large débat à la mesure de la gravité de la conduite à tenir, y compris à l'intérieur du GSIEN, se fasse pour qu'à l'avenir les connaisseurs sollicités par les décideurs, surtout les connaisseurs censés être indépendants, ne retombent plus dans le piège, toujours le même, que les décideurs leur tendent.

5 - Dans ce piège est entièrement tombée la hiérarchie de l'Ordre des Médecins en répondant aux décideurs politiques, officiellement, en 1978 : "L'emploi de l'énergie atomique, certainement nécessaire à notre époque, (...) ne présente ni pour le présent ni pour l'avenir à plus ou moins long terme de risques inacceptables"¹. Double abus : un ordre de médecins n'a pas compétence pour intervenir dans la politique énergétique nationale ; il ne devrait pas, en république, déposséder la population, y compris les générations à venir, de leur droit de décider si elles acceptent telles surmortalité et mortalité pour avoir des centrales et des bombes nucléaires. L'Ordre a récidivé, en 87-88, par une série de publications destinées, à travers les médecins, à influencer l'opinion publique : "Tchernobyl : aucune conséquence sanitaire constatée ou prévisible en France"². SAVOIR a alors adressé au président de l'Ordre, et à la plupart de ses responsables, une lettre ouverte, publiée dans la presse médicale, dont les critiques scientifiques n'ont reçu réfutation de personne (lettre envoyable contre enveloppe à 3,80 F). A titre personnel, je refuse depuis des années, malgré diverses pressions judiciaires de l'Ordre contre moi, de lui verser cotisation.

Dr Michel Haag, ancien chef de clinique, cosecrétaire de SAVOIR (professionnels de la Santé pour l'information sur les risques sanitaires des armes de destruction massive et de leurs techniques), 18 rue Emile Duclaux, 75015 PARIS.

¹ Bulletin de l'Ordre des Médecins, octobre 1978, p. 260 et 272.

²Idem, septembre 1987, p. 2

Informations

Pont aérien de plutonium

Sellafield et La Hague devraient produire 5 t par an de plutonium pour le Japon à partir de son combustible usé. Le transport par mer au départ de Cherbourg sous escorte militaire et surveillance aérienne n'a pas été renouvelé pour des raisons de coût. C'est pourquoi une option a été prise pour le transport aérien. Comme les Etats Unis n'autorisent pas le transport aérien de quantités importantes de plutonium pour des raisons de sécurité, il s'agirait d'une route polaire sans escale, se référant aux normes de l'I.A.E.A. qui ne font aucune distinction entre transport aérien et transport terrestre ! Le secrétaire d'Etat aux risques technologiques a été interpellé à ce sujet par Didier Anger, qui a également fait le point sur la pollution autour de La Hague.

Vous pouvez nous commander photocopie du rapport du sénat et de ces courriers au Réseau pour un Avenir sans Nucléaire, 19 rue Titon, 75011 PARIS, contre 6,30 F en timbres.

Extraits du Journal Officiel

Malville

Nous disposons des décrets d'autorisation de rejets d'effluents radioactifs liquides et gazeux pour l'atelier d'évacuation du combustible, publié au Journal Officiel le 13 octobre. E.D.F. est juste tenue de prévenir deux mois à l'avance du dépôt du 1er assemblage irradié, et devrait demander l'autorisation au S.C.P.R.I. pour vider la piscine. Ces décrets sont naturellement co-signés par le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et le Ministre de la Santé !

Vous pouvez nous en commander photocopie au Réseau pour un Avenir sans Nucléaire, 19 rue Titon, 75011 PARIS, contre 5 F.

Golfech

Arrêté du 5 mars 1990 relatif à l'autorisation de rejet d'effluents radioactifs liquides par la centrale nucléaire de Golfech (tranche 1 et 2), ainsi que celui relatifs au rejet d'effluents radioactifs gazeux. Ce sont des arrêtés signés par le Ministère de l'Industrie (directeur général de l'industrie), de la solidarité (directeur général de la santé) et Secrétariat d'Etat à l'Environnement (directeur de l'eau et de la prévention des pollutions et des risques). Ils ont été publiés au J.O. du 15 mars. Vous pouvez nous commander photocopie du projet de tract au Réseau pour un Avenir sans Nucléaire, 19 rue Titon, 75011 PARIS, contre un timbre à 2,80 F.

Rapport Tanguy

La presse en a parlé, mais certains éléments importants lui ont échappé. Nous disposons du document complet (rapport + annexes). Il fait 86 p., et vous pouvez nous le commander au réseau pour un avenir sans nucléaire, 19 rue Titon, 75011 Paris, contre un chèque de 50 F (chèque à l'ordre de "association pour un avenir sans nucléaire").

Tanguy dirige l'inspection générale pour la sûreté nucléaire qui dépend d'E.D.F. (et non du S.C.S.I.N. qui est l'autorité officielle de sûreté et de contrôle). Il s'agit d'un rapport de synthèse sur la sûreté nucléaire à E.D.F. fin 89. Voici quelques extraits.

"1989 [a été] une année "chaude" pour la sûreté à E.D.F." Il distingue trois types de difficultés. "Nous n'avons pas encore mis de l'ordre dans une exploitation perturbée par le poids des modifications", notamment les procédures n'ont pas été modifiées suite à l'utilisation du MOX¹ à St Laurent B. "Le deuxième type de problème est lié au vieillissement des installations. L'usure des grappes de contrôle des réacteur 900 MW [est] plus rapide que prévu." (...) "Le troisième type de difficultés est plus "dérangeant", dans la mesure où il résulte de qualifications insuffisantes sur des modifications de conception, ou de fabrication, sur des systèmes dont on pouvait considérer, au stade actuel du programme, qu'ils étaient éprouvés. Des difficultés ont été ainsi rencontrées à Nogent, telles l'erreur sur le logiciel de protection et le gonflement des râteliers de stockage de combustible. Mais deux problèmes génériques majeurs sur les tranches 1.300 MW, touchant directement la sûreté, marqueront sans conteste l'année 1989 : ce sont les défauts de soudure inconel sur les piquages pressuriseur², accompagnés ou non de fuite, défauts imputables à une erreur de conception³, et surtout le

¹ Le MOX est le nouveau combustible qui contient du plutonium.

² C'est le problème qui avait été soulevé par le Comité Stop Nogent, sauf qu'il ne parlait pas de défauts de soudure mais de corrosion de l'Inconel sous tension.

³ L'erreur de conception semble être le choix d'un alliage dont on sait depuis longtemps qu'il résiste mal aux contraintes.

nouveau type de déformation observé sur les tubes des générateurs de vapeur¹, assimilable à un phénomène de "denting", analogue à celui constaté aux USA il y a quelques années, suivi de fissurations par corrosion sous contrainte, défaut dont l'origine exacte fait encore l'objet de discussions."² (...) "...une situation entièrement "normale" ne pourra être établie avant plusieurs années."

(...)

C'est "le risque de rupture brutale d'un ou plusieurs tubes de générateurs de vapeur qui est le plus préoccupant, compte tenu de l'état des générateurs de vapeur d'un grand nombre de tranches. La probabilité de voir survenir un tel accident dans les quelques années à venir (...) n'est pas négligeable." Enfin, Tanguy juge la probabilité d'un accident majeur (il ne classe pas encore la rupture franche d'un tube de générateur de vapeur comme un accident majeur !) sur une des tranches du parc dans les 10 ans à venir de quelques pour cent. Ce qui l'inquiète le plus dans ce cas c'est qu'"il faut s'attendre à une très forte pression pour arrêter immédiatement toutes les tranches de même type que la tranche accidentée". Il souhaite donc qu'E.D.F. diminue le risque d'accident d'"un ordre de grandeur d'une décade".

En annexe à ce rapport est fourni un bilan des incidents survenus en 1989 sur les tranches PWR (ou REP en français) en France.

Les problèmes de conception sur les 1300 MW

Leur origine vient d'une tentative d'amélioration des centrales lors du passage à 1300 MW après les problèmes de fissure observés sur les 900 MW. Le métal des tubes de générateur de vapeur a été traité et utilisé aussi pour les manchons de piquage du pressuriseur³. Le remède semble visiblement pire que le mal, à moins que ce ne soit tout simplement le passage à une taille plus importante (température plus élevée, contraintes plus fortes, ...) qui ne pose des problèmes insurmontables.

Roger Belbeoch a écrit pour Golfech un texte qui explique le problème de façon relativement claire et simple.

Vous pouvez nous en commander photocopie au Réseau pour un Avenir Sans Nucléaire, 19 rue Titon, 75011 Paris, contre un timbre à 3,80 F.

Fiche technique : le retraitement

Pourquoi retraiter ?

Dans les premières conceptions du nucléaire civil, on était soucieux de mettre en avant l'utilisation en cycle des matières premières. Le surgénérateur était au départ un point clé pour l'utilisation du plutonium. Le point charnière est maintenant l'usine de retraitement, capable de séparer l'uranium et le plutonium des autres éléments, qui se forment lors de l'utilisation du combustible dans une centrale nucléaire. D'une façon idéale, on arrive à regagner 97% du combustible - 1% de plutonium, 96% d'uranium. Le reste se constitue de produits de fission et de gaines de combustible: les déchets proprement dits.

Cela fonctionne comment ?

Les combustibles nucléaires sont transportés dans des conteneurs uniformisés, appelés "château", qui doivent résister à des chocs et des incendies d'une certaine ampleur. Comme ils contiennent des éléments hautement radioactifs, le déchargement se fait à l'aide de robots commandés à distance. Soit il s'effectue par un déchargement à sec, où l'opérateur suit derrière une vitre en verre plombé, soit par un déchargement en eau, où le combustible est directement mis dans la "piscine" de stockage. Le combustible doit ensuite rester plusieurs années dans cette piscine de stockage pour permettre aux éléments hautement radioactifs (et donc d'une courte durée de vie) de s'éliminer.

Après cette période de stockage, on commence à attaquer le processus de séparation des différents éléments. D'abord, on cisaille les gaines de combustibles qui sont ensuite mises dans un liquide de dissolution, contenant en grande partie de

¹Ces tubes sont la seule frontière entre l'eau radioactive du circuit primaire et celle du circuit secondaire.

²M. Tanguy oublie de préciser que ce défaut affecte des tubes qui sont en inconel, comme les piquages...

³Le pressuriseur sert à maintenir la pression entre le générateur de vapeur et la cuve. Il faut en effet des pressions très élevées pour que l'eau ne bouille pas à cette température. Il faut mesurer divers paramètres à l'intérieur du pressuriseur. Pour ça, des instruments passent à l'intérieur. Ce sont les piquages. Les manchons sont les soudures qui les entourent.

l'acide nitrique. Dans cette phase "d'ouverture" des gaines, on libère des éléments radioactifs gazeux (tel que le Krypton-85 ...) et on mélange les gaines et les produits de fission avec l'acide nitrique qui devient ainsi également radioactif. Par des divers processus physiques (centrifugage, ...) et chimiques, on arrive à séparer dans ce "jus" radioactif les gaines (qui ne se dissolvent pas), les produits de fission, et l'uranium (sous forme de nitrat d'uranyl) du plutonium (sous forme d'oxyde de plutonium).

Ce qui reste à la fin, ce sont surtout des déchets nucléaires "secondaires", à savoir des liquides radioactifs et des produits de fission, vitrifiés et enrobés de ciment. Ces déchets radioactifs présentent un volume plus de dix fois supérieur au volume des combustibles usés au départ. Pour l'instant, il faut noter que l'uranium issu d'un retraitement n'a guère été réutilisé parce qu'il contient trop d'éléments neutrophages de fission. Ceux-ci empêchent une utilisation immédiate de cet uranium comme combustible parce qu'ils freinent le processus de fission.

I Sellafield¹

Le Comité Stop-Nogent a reçu des documents de CORE (Cumbrians Opposed to a Radioactive Environment), groupe anglais, qui s'appête actuellement à lancer une campagne qui vise à arrêter les transports de combustible nucléaire usé en provenance de la RFA vers la Grande Bretagne. Outre l'information sur cette initiative, il y a deux documents plutôt scientifiques qui méritent d'être présentés :

- une analyse de la situation radio-écologique autour de Sellafield, soumise au Ministère de l'Environnement Anglais,
- une analyse plus globale de l'impact de la nouvelle usine de retraitement THORP sur l'environnement et la santé des habitants, soumise à la commission parlementaire sur l'énergie.

I-1 - La situation radiologique

L'analyse, comportant onze pages, met en relief quatre points essentiels:

(1) La recommandation de la commission de Paris de 1988 (malheureusement, la référence exacte manque) propose d'utiliser la meilleure technologie disponible (BAT - "best available technology") pour tout le traitement nucléaire. Le principe actuellement appliqué est ALARA (as low as reasonably achievable - aussi bas que raisonnablement possible), basé sur une politique des "moyens les plus pratiques" (BPM - best practicable means). La différence entre les deux approches est que la première oblige d'utiliser les technologies de pointe tandis que la deuxième laisse toute marge de manoeuvre pour refuser de prendre les mesures nécessaires. On évite d'utiliser des éléments coûteux, souvent indispensables à la protection de la population, parce que leur prix n'est pas "raisonnable". Le gouvernement britannique s'est récemment engagé à suivre la première recommandation, or ni l'organisme d'autorisation ni l'exploitant BNFL (l'équivalent de la Cogema pour le retraitement en France) n'appliquent cette directive.

(2) La CIPR a dernièrement reconnu qu'elle a sous-estimé le taux d'ingestion pour les radioéléments alpha (plutonium, américium) d'un facteur 10. Cela signifie que lors d'un repas de nourriture contaminée, il y a dix fois plus de plutonium et américium qui restent dans le corps qu'on ne le supposait auparavant. Parce que ces éléments constituent une grande partie des relâchers liquides, ils se retrouvent d'une façon concentrée dans la mer entre l'Angleterre et l'Irlande et, par conséquent, dans les poissons de la région. Des analyses faites sur des habitants de la population locale de pêcheurs ont montré, connaissant les relâchers annuels de l'usine, que l'exposition de cette population va jusqu'à 14 mSv/an (milli Sievert par an) en 1981. Cette irradiation a pu être diminuée, principalement grâce au changement d'habitudes alimentaires des pêcheurs (!!!), jusqu'à 0.61 mSv/an en 1987. Il faut savoir que cette irradiation est seulement celle due aux éléments plutonium et américium, et celle due à l'alimentation par poissons. Tout autre chemin (inhalation, autres radioéléments, ...) n'est pas considérée dans ce calcul. Or, l'ancienne norme de la CIPR est de 1 mSv/an. . .

(3) En se basant sur l'estimation probabiliste des risques d'un cancer, des membres du NRPB (National Radiological Protection Board - l'équivalent du SCPRI) proposent d'appliquer une dose annuelle limite de 0.2 mSv. Actuellement la dose en vigueur est de 0.5 mSv/an, baissée de 1 mSv/an par le NRPB en 1987.

(4) Ce qui manque en Grande Bretagne, c'est un suivi radioécologique systématique des populations à risque, telles que pêcheurs (à cause de leurs habitudes alimentaires) et paysans (travaillant dans des régions contaminées).

I-2 - La situation générale

Le deuxième papier est plus complet du point de vue thématique comme en épaisseur (23 pages). Il traite six volets:

(1) Les livraisons étrangères de combustible nucléaire.

Une discussion par pays est entamée sur la quantité, la politique de chaque pays et les points particuliers de chaque cas.

¹ Usine de retraitement en Angleterre, anciennement appelée Windscale.

(2) Les irradiations.

Largement repris du premier document, on traite les problèmes évoqués dans le I-1 ci-dessus. Il ressort également une citation du NRPB dont on aimerait bien qu'elle parvienne de notre SCPRI: "Un niveau d'irradiation (naturelle) élevé n'est ni une raison pour en rajouter artificiellement ni pour prendre ce niveau élevé comme base pour définir des normes de radioprotection."

(3) Les questions de technologie adaptée.

Il s'agit de la discussion sur le stockage des combustibles MAGNOX (UNGG) à sec ou en eau. La dernière solution mène à une corrosion ultrarapide du combustible et des relâchers augmentés soit par voie aérienne soit par voie liquide. Ensuite, il ressort que les capacités de stockage semblent être déjà bien remplies. Finalement, on opte pour un stockage définitif à la place du retraitement.

(4) Les relâchers gazeux.

Comme à La Hague, il n'y a pas de rétention de Krypton-85 prévue pour THORP, procédé pourtant faisable (planifié pour Wackersdorf, l'usine allemande abandonnée) et retenant 99 % des relâchers. Il semble que les autorisations de rejets annuels d'éléments radioactifs en général pour THORP sont sept fois plus élevées que les mesures des années les plus mauvaises de Sellafield. On peut se demander pourquoi cela s'appelle "limite" autorisée puisqu'elle a toute les chances de ne jamais être atteinte !

(5) Les pluies acides.

Il semblerait que les émetteurs Béta favorisent une oxydation des molécules d'azote, oxyde qui est à la base d'un des acides dans la pluie.

(6) Le renvoi des déchets retraités.

Actuellement il semble que le Royaume-Uni s'est engagé à ne renvoyer aux expéditeurs que les déchets de haute activité, gardant le reste en Angleterre. (D'où l'expression "poubelle du monde" ??)

Ce document se base principalement sur les autorisations de THORP par rapport aux autres sources de radioactivité, notamment l'autre unité de retraitement et les centrales nucléaires sur place, et surtout la pollution précédente, pesant lourdement sur l'environnement du coin.

II La Hague

Le 6 décembre dernier, une visite d'une délégation de parlementaires européens et d'autres personnes a eu lieu. Cet événement a été couvert par les médias locaux, dont FR3-Manche, La Presse de la Manche et Ouest France, parce que parmi les visiteurs se trouvait Didier Anger, Député vert local au Parlement Européen. C'est pourquoi on a eu droit au directeur de La Hague, M. Delaunay, et son attaché de presse, M. Carré.

II-1 La visite

La visite a été empreinte d'une courtoisie omniprésente qui n'empêchait ni des discours controversés, ni une organisation très stricte (on était encadré par des agents de la Cogéma tout le long du trajet, sans droit de trainer derrière la dernière personne - comme s'ils avaient quelque chose à cacher ...). Elle se divisait en cinq parties: salle de projections avec débat, visite des installations nucléaires à bas risque (déchargement à sec, piscines de stockage, déchargement en eau), visite du centre de surveillance "écologique" (laboratoire de mesure de radioactivité dans l'environnement).

II-2 L'usine de plutonium numéro 3

A La Hague, l'usine UP-2 fonctionne depuis des nombreuses années ; elle est conçue pour 400 t de combustible usé provenant des PWR (réacteur à eau sous pression) par an. Pour cette année 1990 est prévue la mise en service de la nouvelle usine UP-3, conçue pour 800 t par an. Or, les unités de déchargement, de cisailage, de dissolution et d'extraction de produits de fission ne fonctionnent pas encore pour des problèmes techniques non-spécifiés. C'est pourquoi le "jus" hautement radioactif issu d'UP-2 dans la phase de dissolution, est transporté dans un tuyau sur plusieurs centaines de mètres jusqu'à l'usine UP-3, où il doit être traité. Ce procédé est pourtant douteux en ce qui concerne la sûreté du personnel et de l'installation, parce qu'une rupture brusque du tuyau libérerait de la radioactivité dans des zones non prévues et donc non protégées.

Peu de temps avant la visite, un nuage rouge a été détecté, sortant de la cheminée d'UP-3. La Cogéma a déclaré qu'il s'agissait de "vapeurs rousses nitreuses ... nullement radioactives". Or, non seulement une vapeur nitreuse n'est pas souhaitable pour l'environnement, mais nous avons pu apprendre qu'il y a eu des travaux de nettoyage et de décontamination dans la partie T2 (traitement d'uranium), dûs à un incident à la suite d'une expérience avec l'uranium et l'acide nitrique qui ont réagi plus violemment que prévue.

Donc, la Cogéma a "mis en service" UP-3, un point essentiel,... pour les contrats avec l'étranger. Actuellement, les piscines de stockage sont remplies à plus de 60% (plus de 6000 t) . Parce que la RFA à elle toute seule a le droit d'envoyer encore environ 2500 t d'ici l'an 2000, les capacités de stockage pour le combustible français restent limitées

(on veut en plus servir les Japonais, les Suédois, ...). Après calcul, on peut conclure que la capacité de stockage - avec retraitement progressif de 600 à 1600 t/an d'ici l'an 2000 - sera insuffisante: la saturation arrivera déjà en 1994. Que faire alors ?

II-3 Rejets de La Hague

Les rejets liquides, après la découverte d'un taux de radioactivité très élevé dans les sédiments du petit ruisseau du Moulinet, sont rejetés en mer par une canalisation en béton. Les rejets gazeux passent par les cheminées de l'usine, sans que certains gaz, comme le Krypton-85, ne soient retenus. D'après l'hebdomadaire allemand "Der Spiegel", le centre de mesures de l'environnement de la Cogéma à La Hague ne semble pas pouvoir enregistrer tous ces rejets de façon suffisamment fiable et précise. Les autorisations de rejet pour ces éléments sont environ trois fois plus élevées qu'elles ne l'étaient pour l'usine de Wackersdorf. Les taux pour les émetteurs alpha, tel que le plutonium, sont même de 4000 fois plus élevés.

II-4 Pourquoi a-t-on arrêté l'étude épidémiologique ?

Ce qui est peu connu en France, c'est qu'il y a eu une première étude épidémiologique portant sur les personnes décédés à cause d'un cancer dans la Manche entre 1979 et 1981. Cette étude a été menée par le Dr Collignon et elle donnait des résultats préliminaires, insuffisamment représentatifs statistiquement. Or, pour le financement de la suite de cette étude, qui envisageait l'établissement d'un registre de cancers dans la région, le Conseil Général n'a pas trouvé les moyens financiers nécessaires pour l'élargir à un échantillon plus significatif. Il est curieux que cette situation de caisses vides intervienne juste au moment où l'on risquait véritablement de pouvoir tirer des conséquences de l'étude...

II-5 Conclusion préliminaire...

Vu que la France a misé sur son image de leader mondial en matière de nucléaire, on peut s'attendre aussi à ce que ce monopole se révèle être un désavantage. D'une part, il n'est pas encore sûr que les combustibles allemands vont continuer à arriver après l'an 2000 pour des raisons de politique nucléaire allemande (stockage définitif), ni avec les quantités prévues, parce que les lois allemandes (applicables aux centrales allemandes envoyant les combustibles) prévoient une définition plus sévère de sûreté dans certaines parties de l'usine de retraitement ; l'usine de La Hague risque donc de partager le sort des surgénérateurs : être mise sur la touche d'une façon douce, mais irresistible. Cet investissement, prévu pour au moins 30 ans est-il déjà dépassé par le développement actuel ? A cause de cette dépendance vis-à-vis de l'étranger sur un marché international qui est en train de se diminuer, la Cogéma a des bonnes chances de se retrouver dans une situation financière, coté retraitement, qui ressemble beaucoup à celle d'EDF.

International

Nouvelles du Japon

Plan de stockage des déchets hautement radioactifs

Actuellement environ 350 m³ de déchets liquides sont stockés dans les réservoirs de l'usine de retraitement de Tokai; mais, si le rythme actuel de retraitement se poursuit et si l'usine de retraitement de Rokkasho est mise en service, cette quantité va terriblement augmenter.

La Commission de l'énergie atomique (AEC) a prévu de les vitrifier et de les stocker temporairement (30 à 50 ans), le temps qu'ils refroidissent ; après quoi, ils seront enterrés à plusieurs centaines de mètres de profondeur, en des lieux adaptés sur le plan géologique. Le plan produit par AEC comporte quatre phases : recherche des sites les mieux adaptés, choix final du site, test du processus de stockage sur le site, mise en place du dépôt et commencement du stockage.

La première phase s'est achevée en 1984 sur la publication d'un rapport indiquant que "tout lieu autre que les zones comportant des roches non solidifiées, convient". On en est actuellement au milieu de la phase 2, mais celle-ci enregistre un gros retard. En effet, il faut mettre en place deux centres de recherche pour l'obtention de certaines informations nécessaires au choix final du site : le premier doit procéder à des expériences sur divers matériaux radioactifs, le second doit mettre au point et tester les techniques et outils nécessaires à la gestion du dépôt (expériences menées à une grande profondeur mais sans matières radioactives). Le projet de construction de ces deux centres ainsi que d'un dépôt temporaire à Honorobe a été rendu public en 1984. Mais jusqu'à ces derniers temps, il est resté bloqué à cause de l'opposition manifestée par les administrations locales et une partie de la population autour d'Honorobe. Seul le conseil municipal d'Honorobe s'agit pour la poursuite du projet.

Etant donné le retard enregistré, il a été décidé en Aout dernier de construire le second centre de recherche à Kamaishi. Immédiatement, la population locale s'est mobilisée et a lancé une pétition qui a été signée par environ 90% des gens résidant à proximité du site et 50 % des habitants de la ville de Kamaishi. La compagnie minière qui avait proposé d'héberger le centre a retiré sa proposition en Novembre. Ceci aura certainement des conséquences pour Honorobe et Rokkasho, où doivent être entreposés temporairement les déchets retraités en Europe.

La recherche du site final se poursuit dans le plus grand secret. Des tests sont effectués sur les roches en divers endroits du pays, en particulier les mines d'uranium. Cette prospection pour un site de stockage a relancé et renforcé un peu partout les mouvements d'opposition au nucléaire.

Corée du Sud

Divers mouvements écologistes et anti-nucléaires ont lancé en Septembre une pétition dont le but est d'obtenir un million de signatures contre la construction prévue de deux nouveaux réacteurs PWR à Yeong-gwang.

Le sentiment antinucléaire s'est récemment développé en particulier après la parution de divers articles qui relataient l'état de santé préoccupant des travailleurs du nucléaire. De plus, l'entourage du précédent président Joen Du Hwan est fortement soupçonné de s'être laissé corrompre pour la signature du contrat de construction des deux réacteurs.

Le Mouvement coréen contre la pollution, qui joue un rôle prépondérant dans la campagne, recherche des contacts avec des groupes anti-nucléaires étrangers ; il souhaite également collecter des signatures dans d'autres pays. D'après l'un de ses dirigeants : "il est important que les Coréens sachent que les étrangers aussi se sentent concernés par le développement du nucléaire dans notre pays".

Une campagne de solidarité a été lancée au Japon en Octobre.

Contact : Korea Anti-pollution Movement Association

114-1 Doneui-Dong, Jongro-Ku

Seoul- Korea - 110-330

Le Japon refuse de diminuer les émissions de CO2

Lors de la dernière conférence internationale sur le réchauffement de la planète, le Japon tout comme les USA, a voté contre l'établissement d'objectifs précis pour la diminution des émissions de CO².

Cette attitude se comprend tout à fait, puisque le Japon a l'intention de continuer à construire des centrales thermiques (au charbon, au gaz naturel et au fioul). Ceci montre bien que l'accroissement du parc nucléaire ne signifie aucunement la diminution du nombre des centrales classiques. En effet, d'une part les centrales nucléaires ont souvent du mal à atteindre leur production nominale, et d'autre part il est nécessaire de disposer en secours de centrales classiques pour le cas où, à la suite d'un accident, il faudrait arrêter tous les réacteurs d'un site.

L'industrie japonaise du nucléaire se tourne vers le Tiers-Monde

Les industriels japonais cherchent maintenant un marché à l'exportation. Deux projets sont actuellement dans les tiroirs. Mitsubishi a conçu un réacteur de 300 MW (le MS-300) destiné à la Chine et à l'Indonésie. Il est du type dit "réacteur à eau légère simplifié" ou "Réacteur à sécurité maximale" (en cas d'alerte, le coeur est inondé d'eau automatiquement, sans intervention manuelle). Ce type de réacteur est en cours d'étude chez de nombreux constructeurs dans le monde (dont Toshiba). Toutefois, nulle part il n'a dépassé le stade des études.

Par ailleurs un institut de recherche, le CRIEPI, qui travaille pour des compagnies d'électricité, et Toshiba s'intéressent à un grand projet pour faire "reverdir le Sahel" : ils ont l'intention d'irriguer le désert avec de l'eau de mer dessalée par de petits réacteurs nucléaires dont la puissance cumulée serait de 2500 MW. Ce projet complètement irréaliste (il coûterait 7 milliards de dollars) montre bien combien l'industrie nucléaire est aux abois et prête à tout pour survivre.

Extrait et traduit de Tokyo Nuke Info, Nov/Déc.89

L'Europe et l'eau potable en cas d'accident nucléaire

Si une guerre atomique survenait, le Danemark serait le pays le plus sûr en ce qui concerne l'approvisionnement en eau. En effet, à la différence des autres pays européens qui prennent leur eau avant tout dans les rivières, lacs et autres sources en surface, le Danemark n'y puise qu'1% de son eau : le reste vient de nappes souterraines profondes que les particules radioactives n'atteindront pas facilement.

Cette analyse est extraite de l'exposé fait à Glasgow en Septembre dernier par Derek Miller, directeur adjoint du Centre de recherche sur l'eau. Cette firme était jusqu'en Avril, un institut de recherche financé à la fois par le gouvernement et les industriels de l'eau. Le gouvernement ayant décidé de privatiser l'industrie de l'eau, l'institut a décidé de se transformer en cabinet de conseil et d'expertise, espérant ainsi garder son indépendance et sa neutralité.

Selon Derek Miller, les industriels de l'eau sont inquiets : ils manquent totalement d'information sur ce qu'ils sont sensés faire en cas de guerre atomique ou d'accident dans une centrale nucléaire, si les sources d'eau potable sont contaminées. Ils ignorent à peu près tout du degré d'efficacité de leurs méthodes de traitement pour l'élimination des particules radioactives. Des études sont en cours mais elles ne sont pas près d'aboutir.

Tout d'abord, il existe de multiples normes définissant le seuil de contamination à ne pas dépasser ; l'OMS, l'Agence internationale pour l'énergie nucléaire (IAEA), la commission internationale sur la Radioprotection : toutes avancent des chiffres différents, sans compter les différents pays qui bien souvent ont leurs propres normes. Par chance, la Commission nationale sur la protection radiologique avait publié ses chiffres (établis à partir d'une compilation des autres normes connues) un mois avant l'accident de Tchernobyl. En l'absence de directive unifiée au niveau de l'Europe, cette publication avait servi de base pour les conseils prodigués au public.

Trois ans plus tard, la Commission européenne vient de produire la réglementation indiquant les niveaux de contamination maximum autorisés pour les aliments, y compris l'eau potable. A l'origine, l'équipe d'experts mise sur

Le lendemain de Tchernobyl, s'était intéressée à 19 radionucléides et 5 familles d'aliments. Pour aboutir à des règles simples à appliquer, ces chiffres ont ensuite été réduits à 3 radionucléides et 4 types d'aliments. Les chiffres proposés furent alors discutés dans différentes assemblées européennes (Conseil des ministres, Commission économique et sociale, et Parlement) et modifiés. D'après G. Fraser (administrateur principal pour la sécurité nucléaire et la protection civile de la commission), les chiffres des experts ont été réduits (d'un facteur 4 souvent) "pour tenir compte des valeurs appliquées en dehors de la Communauté et pour maintenir la confiance du public". D'autant que comme le dit G. Fraser, ces chiffres sont là uniquement pour fournir une référence commune après un accident et permettre ainsi au commerce de continuer. Cela signifie qu'ils s'appliqueront uniquement à l'eau mise en bouteille. On pourra ainsi aboutir à des résultats bizarres : de l'eau minérale retirée de la vente, tandis que l'eau du robinet encore plus contaminée continuerait à être fournie sans précaution particulière.

Miller fait par ailleurs remarquer que le traitement de l'eau contaminée pourrait poser des problèmes du fait de l'accumulation de la radioactivité dans la boue : même avec le niveau de radioactivité relativement faible rencontré après Tchernobyl, les boues ont atteint un niveau de contamination suffisamment élevé pour requérir des précautions particulières avant d'être évacuées. Lors de Tchernobyl, l'industrie de l'eau n'était absolument pas préparée à ce type d'événement : une bonne partie du personnel ignorait même tout des unités de mesure de la radioactivité, sans parler des méthodes de décontamination de l'eau.

Il semble toutefois que les niveaux de contamination mesurés alors sont restés très faibles en Europe comme aux USA. Les éléments radioactifs transportés par le nuage furent dispersés naturellement et dilués. Même en Ukraine, il ne fut pas nécessaire d'interrompre l'approvisionnement de Kiev. Le lobby nucléaire et les écologistes en tirent des conclusions absolument opposées. D'après Derek Smith, représentant du premier, la probabilité pour qu'un dégagement non contrôlé de gaz radioactif se produise est d'une chance sur un million, et encore, il serait moins important que celui de Tchernobyl!

Ce à quoi Derek Miller répond que les statistiques ne convainquent pas tout le monde, surtout après les trois accidents qui se sont produits en moins de 30 ans (Windscale, Harrisburg et Tchernobyl). Il fait remarquer que les normes admises par la Commission internationale sur la radioprotection laissent prévoir 116 morts supplémentaires par cancer sur 100.000 personnes, soit cent fois plus que ce qui est admis pour les produits chimiques. Les seuils de l'OMS sont plus bas, mais ils laissent tout de même une différence de 5 à 8 fois plus de risques permis pour le nucléaire. Ces risques restent bien sûr faibles comparés à d'autres, mais ils montrent quand même une disparité certaine.

Les ingénieurs de l'eau qui s'interrogent sur la nécessité des plans d'urgence feraient bien de réfléchir aux contraintes rencontrées par leurs collègues français. L'agence régionale de bassin Seine-Normandie a récemment simulé les effets d'un accident dans la centrale de Nogent. Leurs résultats ont montré que les problèmes seraient limités : l'approvisionnement ne serait pas interrompu plus de huit jours ; il serait donc possible de recourir à d'autres sources pendant cette période. Ces résultats furent très critiqués à la conférence de Glasgow et l'ingénieur français présent dut reconnaître que l'accident simulé était de faible importance et que, de plus, les chiffres utilisés avaient été fournis par EDF.

Il y eut une tentative en 1984 pour se passer de l'aide d'EDF. Une étude fut faite sur les conséquences d'un accident de grande importance (fusion du cœur). Les résultats furent communiqués au gouvernement juste avant Tchernobyl et jamais publiés. D'après l'ingénieur français, les résultats furent déclarés irréalistes par EDF et le gouvernement.

Extrait et traduit de NEW SCIENTIST : Octobre 1989

Tchernobyl

Apparemment, il faudrait refaire un sarcophage, car l'actuel fuit. Il y a eu des mouvements de protestation parce que le site sur lequel ont été installés les travailleurs de la zone et les employés de la centrale n'était pas propre. 300 personnes ont refusé de s'y installer lors de l'ouverture de la ville en 88 : 120 ont été licenciées, d'autres ont démissionné, et le personnel employé au contrôle dosimétrique a été renouvelé à 70 %.

En Ukraine, une association de mères regroupe 17.000 enfants pour suivre l'évolution de leur état de santé. Il semblerait qu'ils sont presque tous malades et que beaucoup présentent des déformations du squelette. Un institut officiel a été fondé le 1er octobre 86 qui compte 530 collaborateurs et 546 lits. Mais les résultats de ses travaux ne sont pas connus de la population. Le secret a été imposé sur les doses reçues : "ne mentionner ni l'affectation (d'une personne) aux travaux de liquidation des conséquences de l'accident ni la dose totale d'irradiation si celle-ci n'a atteint pas le stade de la maladie des rayons" (note de la commission médicale militaire). Le médecin interviewé a rencontré des membres d'une équipe de 1.500 ouvriers qui ont travaillé 20 mois sur le site jusqu'à fin 87. Parmi eux, plus de 80 sont morts, et les survivants sont pour la plupart malades. Il faut se rappeler que pour la seule année 1986, 300.000 ouvriers et soldats ont travaillé à la décontamination du site.

Près de quatre ans après la catastrophe, la situation du point de vue de la contamination ne s'améliore pas. De nouvelles populations doivent être évacuées d'Ukraine. Des centaines de milliers de personnes vivent aujourd'hui dans des zones contaminées à des degrés divers. Les controverses à ce sujet sont relativement dures entre les autorités locales de Biélorussie et d'Ukraine et le pouvoir central à Moscou. Les gens ne devraient pas consommer leur production agricole, mais le ravitaillement en produits "propres" n'est pas toujours régulier. Le conflit porte également sur la dose limite. Le Pr Ylyine a retenu 35 rems sur 70 ans de vie, ce qui est contesté par de nombreux scientifiques biélorusses, qui réclament 7 rems sur 70 ans. Enjeu de ce débat : qui doit être évacué, avec toutes les conséquences économiques que cela implique ?

Extrait d'un reportage de libération du mardi 27 février 1990.

Vous pouvez nous en commander photocopie au Réseau pour un Avenir Sans Nucléaire, 19 rue Titon, 75011 PARIS, contre un timbre à 3,80 F.

Nous disposons grâce à l'association "Savoir" des trois articles parus dans "Le généraliste", deux du Docteur Amélie Benassy qui a été mener l'enquête sur place, et un de Bella Belbeoch à partir de la presse soviétique.

Vous pouvez nous en commander photocopie au Réseau pour un Avenir sans Nucléaire, 19 rue Titon, 75011 PARIS, contre 15 F.

Quelques sommaires

Ionix

Janvier 90 - n° 120

Spécial révision décennale de Fessenheim 1 :

Note sur la prise en considération d'accidents "hors dimensionnement" ¹ dans les centrales nucléaires (Luc Gillon) : la défaillance "précoce" de l'enceinte, c'est-à-dire une rupture de l'enceinte de confinement dans les heures qui suivent une fusion du cœur, n'est pas envisagée alors qu'on ne peut pas l'exclure totalement, soit à cause d'une explosion d'hydrogène, soit d'une explosion vapeur, soit de la surchauffe directe de l'enceinte par fusion du cœur à haute pression. Des moyens disponibles sur le marché existent pourtant pour réduire le risque.

Rapport (en allemand) des "contre-experts" allemands.

Lettre ouverte aux experts indépendants du C.S.F.R., du G.A.I.N., du M.R.J.C. et de l'A.F.P.R.N. : nous reproduisons cette lettre dans la rubrique débat pour poursuivre celui ouvert dans le bulletin précédent par Roger Belbeoch : "contre-experts contre experts".

La CRII-Rad informe officiellement Michel Rocard des carences du système nucléaire français

Ionix, c/o Monique Blum, 66 rue du Ballon, Uffholtz, 68700 Cernay
Le n° : 12 F. L'abonnement : 50 F. Chèques à l'ordre du C.S.F.R.

Les réalités de l'écologie

n° 8 - janvier-février 1990

- . Catalogne : le syndrome de Vandellos
- . Nogent s/ Seine : nouvel arrêt du réacteur n°1
- . Lettre ouverte de l'U.F.C. du Tarn et Garonne après la décision du démarrage de Golfech
- et des articles sur l'eau, le point sur le barrage de Serre de la Fare, le problème des déchets, la bioclimatisation...

Réalités de l'écologie, B.P. 28, 82200 Moissac
Le n° : 18 F ; l'abonnement : 150 F.

Cri du Rad

n°12 - juillet

- . lettre ouverte au Premier Ministre : défauts de contrôle des installations nucléaires et absence de protection des populations
- . en bande dessinée, initiation aux effets des rayonnements sur la santé
- . radioactivité dans les aliments et l'environnement : les résultats des contrôles effectués par le laboratoire de la CRII-RAD
- . surveillance de la radioactivité de l'air : comment ça fonctionne ,
- . radioactivité naturelle : d'où provient-elle ? - les descendants de l'uranium et du thorium - les niveaux de radon dans les habitations - la contamination de la baie de La Rochelle
- . Nogent-sur-Seine, qui est responsable ? - Cobalt 58 : la CRII-RAD avait raison - réacteurs 1300 MW, une technologie à risque
- . en bref : contre-expertise à Fessenheim, alerte en Ardèche, Golfech, le 4ème anniversaire de Tchernobyl...

¹Hors dimensionnement signifie que les équipements ne sont pas dimensionnés pour répondre à un accident de cette importance.

n°13 - septembre - spécial Tchernobyl

- . quatre ans après l'accident, des kilomètres de terres contaminées : l'échec de la décontamination - l'extension des zones évacuées - la contamination des produits agricoles et l'approvisionnement en nourriture propre
- . le bilan sanitaire s'alourdit : l'augmentation des pathologies - les enfants, population à risque - le combat des mères contre le silence officiel - les conséquences génétiques sur la faune et la flore
- . l'enjeu des normes : l'intervention des experts de l'OMS en faveur du pouvoir central - l'appel à l'aide de l'Ukraine et de la Biélorussie - les manifestations populaires
- . Tchernobyl : quel bilan pour la France ? : les responsables ont-ils été sanctionnés ? - information et protection des populations : qu'est-ce qui a changé - nucléaire et démocratie.

Le combat syndicaliste

n°100 - mai 90

Parmi divers articles (A.N.P.E., précaires, prison, grève des mineurs aux U.S.A...), "le délire de l'atome".

Le n° : 10 F. Abonnement : 100 F. Chèque à l'ordre du Combat Syndicaliste, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris.

Silence

n°131-132 - juillet-août 90

- . Nucléaire et effet de serre
- . brèves sur le nucléaire
- et un dossier énergies renouvelables, les métaux lourds, La Borie, etc...

Silence, 4 rue Bodin, 69001, LYON ☎ 78 39 55 33

Le n° : 25 F. L'abonnement : 140 F.

L'énergie nucléaire

Document d'information publié par le Comité Stop-Nogent

- . Rayonnements, contamination et normes
- . La radioactivité naturelle
- . La radioactivité générée par l'industrie nucléaire

A commander au Comité Stop-Nogent, c/o Nature et Progrès, 14 rue des Goncourt, 75011 PARIS, contre 20 F (chèque à l'ordre de Comité Stop-Nogent).

Chroniques du désastre nucléaire

Bulletin d'information n°1

C'est une recension d'articles de journaux de décembre 1989 à février 1990. Les articles sont présentés par ordre chronologique et des indications de rubrique permettent de trouver directement ce que l'on cherche. Il faut noter que la presse internationale y est bien représentée (Spiegel, Wise-Amsterdam, Herald Tribune,...). Ce bulletin est trimestriel. C'est un instrument de travail utile pour les militants.

Abonnement : 60F par an. Chroniques antinucléaires, c/o G. Fargette, 4 rue Sivel, 75014 Paris.

A noter, en complément à ce bulletin, une revue, "chroniques antinucléaire", revue de débat.

Au sommaire du n°1 : La place du nucléaire dans l'histoire humaine - Wackersdorf, un Plogoff allemand - Tchernobyl, la "machine à mensonges" est toujours là - ...

Abonnement à la revue : 40F par an, même adresse.

Combat nature

Mai 90 - n°89

- . Energie solaire : Le propriétaire-constructeur est un militant écologiste.
- . Echec pour la COGEMA à Istres.
- . Déchets nucléaires : après la matraque, c'est la démocratie.
- . Fuites et incidents de la centrale nucléaire de Cattenom.
- . Un débat parlementaire fantomatique.

- . Année 2020, fin du pétrole.
- . Quatrième anniversaire de Tchernobyl.
- . La seconde tête de la petite fille.
- Et divers articles sur les pollutions et nuisances, techniques et environnement, les transports,...

Combat-Nature, B.P. 3046, 24003 Périgueux Cedex, ☎ 53 08 29 01 et 53 08 39 17.
Le n° : 30 F. Abonnement simple : 120 F.

Info-uranium

n°43 - mars-avril 1990

- . Bilan des titres miniers uranium 1989
- . Synthèse des titres miniers autres qu'uranium 1989
- . EDF découvre le danger nucléaire
- . Déchets radioactifs
- . Hongrie : Le gouvernement envisage de fermer les mines d'uranium. La compagnie minière hongroise essaie de conclure un contrat à long terme avec une compagnie occidentale. Elle propose également de stocker des déchets radioactifs ou autres dans des formations souterraines faisant partie des sites miniers uranifères hongrois. La compagnie d'électricité hongroise est en pourparlers avec des sociétés canadiennes ou françaises pour la construction de centrales nucléaires.
- . Tchécoslovaquie : Une usine d'uranium a été responsable d'une importante pollution dans les années 60. Cette usine traite le minerai d'uranium d'une mine de R.F.A. depuis mi-89. Des habitants vivant près de l'ancienne mine d'uranium de Jachymov (fermée en 1964) demandent à être évacués et relogés ailleurs en raison des niveaux de radioactivité très élevés (supérieurs aux normes internationales) et de plusieurs cas de cancer directement liés à l'existence de la mine. Le 21 janvier, 500 mineurs d'une autre mine d'uranium ont manifesté pour connaître les dangers des radiations pour leur santé et obtenir une protection sociale améliorée. Des comités de grève ont également réalisé un questionnaire qui sera distribué à tous les mineurs en activité ou qui l'ont cessée afin de mieux connaître leur situation sanitaire et sociale.
- . U.R.S. : Il aurait été décidé de fermer l'usine de traitement d'uranium et de fabrication de combustible nucléaire de Sillamäe (Estonie) après une enquête officielle sur les mystérieuses chutes de cheveux de 176 enfants.
- . Titres miniers 1990

Info-Uranium, 7 rue de l'Auvergne, 12000 Rodez, ☎ 65 42 20 07
Abonnement : 70 F par an.

Contratom

Mars 1990 - n°9

Suisse :

- . L'atome, son lobby, ses idéaux et le fonctionnement de la démocratie
 - . Dix bonnes raisons pour abandonner le nucléaire
 - . Sortir du nucléaire : les scénarios énergétiques
 - . 150 Mio pour enterrer Graben ?
 - . Le solaire devient rentable
 - . Pas de concession (d'exploitation) pur Mühleberg
- Malville :
- . Accident à Phénix et Superphénix : dangereux défaut découvert dans les surgénérateurs
- Dossier : des déchets pour des dizaines de milliers d'années
International : Sellafield, Tchernobyl, centrales nucléaires en RDA

Contratom, Case Postale 107, 1227 Carouge, Suisse
Abonnement : 20 F suisses.

Divers

La menace climatique

numéro hors série de la revue Silence
60 pages, 30 F.
Silence, 4 rue Bodin, 69001 Lyon.

Course pour la terre et la vie "sacred run" de Londres à Moscou du 6 août au 10 octobre

Dennis Banks a présenté cette course des Indiens d'Amérique du Nord qui a déjà eu lieu aux Etats-Unis en 84 et en 88, et au Japon l'année dernière. Elle devrait arriver le 8 août à Cherbourg, passer par La Hague, être le 9 à Alençon, arriver le 10 à Orléans, le 11 à Paris, en partir le 13 pour être le soir à Laon, Sissonne étant la dernière étape avant la Belgique.

"Course pour la terre et la vie", comité français c/o Nitassinan, B.P. 101, 75263 PARIS CEDEX 13, ☎ : 43 67 98 28

Pèlerinage international pour la paix

Il aura lieu du 1er septembre à la mi-octobre, de Malville aux Saintes-Maries-de-la-Mer. La marche traversera le Bas-Grésivaudan, le Dauphiné, le Vercors, le Diois, les Baronnies, la Provence, le Vaucluse, les Alpilles et la Camargue. Elle passera sur le plateau d'Albion. Les journées de préparation auront lieu du 27 au 31 août à Morestel (La Kora, Ferme de Balmette, Isère) (☎ 74 80 27 48).

Yann Forget, Le Buisson, 74500 GRUFFY, ☎ 50 77 51 22.

La COGEMA, ce n'est pas que l'uranium

Elle cherche aussi à développer les mines d'or, notamment en Haute Loire. C'est la raison de la constitution de l'association ALERTE, les Amis du Livradois et des Régions Terrassées par l'Economie, qui a fait un dossier sur les mines d'or et d'uranium, la résistance des populations,...

A.L.E.R.T.E., Grenier, Collat, 43230 Paulhaguet.

Pour soutenir le réseau pour un avenir sans nucléaire

Abonnement au bulletin du réseau : 80F par an

Adhésion au réseau :

. individuelle: 110F par an (y compris l'abonnement)

. collective: 70F par an et par personne (y compris l'abonnement) (au moins 5 personnes)

Commande de la brochure "Sortir du nucléaire... un plus pour l'économie?" : 40 F

Une nouvelle brochure du réseau : Tchernobyl 1986-1990. Ces quelques pages ne prétendent pas constituer un bilan de la catastrophe de Tchernobyl, mais elles peuvent permettre de faire le point... C'est pendant de longues années encore qu'il faudra suivre attentivement, patiemment, les informations en provenance d'U.R.S.S., et d'ailleurs, telles que les medias voudront ou pourront les répercuter. Nous livrons ici l'état actuel de nos informations sur ce qui s'est passé et continue de se passer, à cause de Tchernobyl. Les données sont fragmentaires, parfois contradictoires, toujours inquiétantes, avec d'étranges zones de silence "contaminées par la désinformation". Certains, en U.R.S.S. et ailleurs ont intérêt à ce que la machine à mensonges continue à fonctionner. Restons sur nos gardes... 15 F

Les dons sont naturellement bienvenus....

Chèques à l'ordre de "association pour un avenir sans nucléaire"

Réseau pour un Avenir Sans Nucléaire
19 rue Titon
75011 Paris